J1138
SEXOLOGUE

Définition

Le sexologue est un professionnel de la santé spécialisé dans les troubles et les questions liées à la sexualité.

- Évalue et traite les dysfonctions sexuelles chez les individus ou les couples
- Fournit des conseils et des thérapies adaptées pour améliorer la santé sexuelle
- Anime des sessions d'éducation sexuelle pour différents groupes d'âge
- Collabore avec d'autres professionnels de santé pour offrir un soutien complet
- Peut intervenir dans des conférences ou des publications spécialisées pour sensibiliser le public

Accès à l'emploi

Pour devenir sexologue, il est généralement nécessaire d'obtenir un niveau allant de Bac+5 à Bac+9, à travers des études en psychologie, en médecine ou en sciences humaines, suivi d'une spécialisation en sexologie, souvent sous la forme d'un Diplôme Universitaire (DU) ou d'un Certificat d'Études Spécialistes (CES) en sexologie.

Compétences

Savoir-faire

Savoir-faire principaux

Développement économique

- Accueillir, orienter et renseigner un patient

Management, Social, Soin

- Réaliser un diagnostic ou un bilan paramédical
- Conseiller sur les pratiques sexuelles sécuritaires
- Evaluer les besoins affectifs et sexuels des clients
- Adapter les traitements en fonction de l'évolution des patients
- Gérer les situations de stress chez les patients
- Développer des programmes d'éducation sexuelle adaptés
- Faciliter des discussions ouvertes sur la sexualité

Coopération, Organisation et Développement de ses compétences

- Traiter des informations sensibles
- Créer une relation de confiance avec les patients
- Organiser des informations collectives sur le thème de la sexualité

Savoir-faire secondaires

Management, Social, Soin

- Apporter un soutien et des conseils à des patients
- Eduquer les patients sur la gestion de leur santé
- Proposer un traitement adapté
- Informer les patientes sur la prévention des maladies gynécologiques, les pratiques sexuelles sûres, et les habitudes de vie saines
- Promouvoir l'éducation sexuelle dans divers contextes
- Accompagner un couple ou une famille dans la formalisation du projet d'entente conjugal ou familial

Coopération, Organisation et Développement de ses compétences

- Gérer la confidentialité des consultations
- Respecter les normes éthiques et de confidentialité
- Gérer les dossiers des patients
- Sensibiliser un public
- Collaborer avec d'autres professionnels de santé
- Travailler en groupe, en réseau

Pilotage, Gestion, Cadre réglementaire

- Assurer la gestion administrative et financière d'une activité
- Gérer les agendas et planifier des rendez-vous

Savoir-être professionnels

- Etre à l'écoute, faire preuve d'empathie
- Faire preuve de curiosité, d'ouverture d'esprit
- Organiser son travail selon les priorités et les objectifs

© Copyright octobre 2026 France Travail - Reproduction et diffusion interdites sans l'accord de France Travail

Savoirs

Domaines d'expertise

- Sexologie
- Education à la santé sexuelle
- Sciences paramédicales
- Différentes orientations sexuelles
- Méthodes de contraception
- Thérapies de couple

Techniques professionnelles

- Techniques de médiation dans les conflits de couple
- Techniques de communication orales, écrites et numériques Transition numérique

Contextes de travail

Conditions de travail et risques professionnels

- Déplacements professionnels
- En contact avec du public

Horaires et durée du travail

- Travail en journée

Publics spécifiques

- Patients

Statut d'emploi

- Profession libérale

Types de structures

- Cabinet libéral
- Etablissement de santé
- Structure médico-sociale

© Copyright octobre 2026 France Travail - Reproduction et diffusion interdites sans l'accord de France Travail

Secteurs d'activité

- Santé

© Copyright octobre 2026 France Travail - Reproduction et diffusion interdites sans l'accord de France Travail